



Recuperation effets personnels

Par **CT**, le **08/09/2019** à **18:20**

Bonjour,

Séparée depuis 14 mois, j'ai gardé le domicile. Mon ex mari a fait venir un huissier pour répertorier ses biens propres et en a déjà récupéré une partie. Toutefois depuis, plus rien malgré mes demandes répétées. J'ai eu deux dégâts des eaux et ses affaires sont en train de moisir, tout en m'empêchant d'utiliser le garage où ses affaires sont stockées. Quels recours pour qu'il vienne reprendre ce qui lui appartient ?

Merci.

Par **morobar**, le **09/09/2019** à **17:06**

Bonjour,

* le menacer de facturer le stockage des affaires.

* le menacer de faire procéder à la vente publique en cas de valeurs, mais il faut passer par le tribunal d'instance.

* ou mettre le tout à la benne si c'est de la pure camelote.